



Par courrier électronique

À: Aux municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest De: Guylaine Doire pour :
Jacques Desjardins,
Directeur du CVMR

Date : 22 mai 2019

Objet : Plastique d'ensilage

URGENT Pour votre information Tel que demandé
 Donner suite SVP Retourner avec vos commentaires SVP Communiqué

POLITIQUE POUR LES PLASTIQUES D'ENSILAGE

PÉRIODE DU 17 AU 21 JUIN ET DU 25 AU 28 JUIN 2019

- ✓ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujéti à un tarif de 135.00 \$ la tonne;
- ✓ Toutes les entrées seront pesées;
- ✓ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi;
- ✓ Après le 28 juin 2019, un tarif de 135.00 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage;
- ✓ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier);
- ✓ Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).

Espérant votre collaboration habituelle.

Jacques Desjardins,
Directeur du CVMR